

EB11.R6 Confirmation de la nomination du Directeur régional pour la Méditerranée orientale

Le Conseil Exécutif,

En exécution de l'article 52 de la Constitution de l'OMS et conformément au Règlement et au Statut du Personnel,

CONFIRME la nomination du Dr Aly Tewfik Shousha en qualité de Directeur régional pour la Méditerranée orientale aux mêmes conditions que précédemment, pour la période allant du 1^{er} au 31 janvier 1953 et pour une période d'un an à compter du 1^{er} février 1953, ces deux périodes étant comprises dans la durée de son engagement initial tel qu'il a été établi par le Conseil Exécutif à sa troisième session.⁴